

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
20/05/2025	20/05/2025	Présents à l'ouverture de la séance	= 12
		Votants la présente délibération	= 15

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi vingt-six mai à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORiot, Gaël PELTIOT, Séverine NICAISE, Rénald FRAIPONT, Rémi METIVIER.

Absentes excusées : Lynda LAFOND (pouvoir donné à Gilles BELLAND), Suzy DIEUL (pouvoir donné Séverine NICAISE), Ludivine CHEVALIER (pouvoir donné à Claudette GARNIER)

Secrétaire de séance : Monsieur Gaël PELTIOT
Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 26.05.2025-6

▪ 6°) Restaurant scolaire et ménage - Création d'un poste d'adjoint technique - 11h30m/semaine d'école :

Caractéristiques du poste :

- contrat d'agent contractuel ATA à temps non-complet au grade d'adjoint technique concernant le temps de cantine (2h/jour d'école de 11h30 à 13h30) et 1h30 de ménage (lundi et mardi de 13h30 à 14h15) + 2h de ménage le jeudi suite aux mercredis éducatifs, pour une durée hebdomadaire à 11h30/semaine.

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité, décide la création de ce poste.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de l'affichage en lieu public le 19 juin 2025

pour copie conforme
Louplande, le 19 juin 2025
Suivent les signatures au registre
Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250526-26052025-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025
Affichage : 02/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250526-26052025-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025
Affichage : 02/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

